REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de Vénissieux

==========

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2010

N° 17 Objet de la délibération : Autorisation du Conseil Municipal pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2011 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2010.

Date de la convocation : 07/12/2010
Compte rendu affiché le : 15/12/2010

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45
Nombre de conseillers municipaux présents: 38

Président : Mme Michèle PICARD

Secrétaire Melle Chaïneze KABOUYA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, Mme Danièle GICQUEL, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Véronique FORESTIER, M. André GERIN, M. Bernard RIVALTA, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Mokrane KESSI, Mme Samia LEDESERT, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, M. Yvan BENEDETTI, M. Maurice IACOVELLA

Excusé(e)s : M. Thierry VIGNAUD, Mme Saliha MERTANI, Mme Geneviève SOUDAN

Dépôt de pouvoir : M. Francis RAMBEAU a donné pouvoir à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Eliette ORENES a donné pouvoir à M. Jean-Marc THEVENON, M. Djilannie BENMABROUK a donné pouvoir à M. Christophe GIRARD, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON

Autorisation du Conseil Municipal pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2011 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2010

N° 17

Direction Ressources Financières

RAPPORT DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au Maire, sous réserve d'y avoir été autorisé par la Conseil Municipal à « engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Les crédits ouverts en dépenses réelles d'investissement au budget 2010 s'élèvent à 30.963.652,12 €. Les crédits affectés au chapitre 16 pour le remboursement de la dette étant de 4.025.000,00 €, la ville dispose du quart de 26.938.652,12 €, soit 6.734.660,00 €, pour mandater les dépenses entre le 1er janvier 2011 et la date de validation du budget primitif 2011.

Il vous est proposé de répartir cette somme de la façon suivante :

Chapitre 801 :	Résidence pour personnes âgées L. Bonin :	10.800,00 €
Chapitre 818 :	Serres municipales :	745.000,00 €
Chapitre 820 :	Schéma directeur des locaux liés à l'activité des services :	400.000,00 €
Chapitre 824 :	Evolution des stades L. Gerin et A. Delaune :	42.100,00 €
Chapitre 826 :	Extension du nouveau cimetière :	57.400,00 €
Chapitre 830 :	Moyens techniques de la collectivité :	502.300,00 €
Chapitre 905 :	Maison des Associations CABV :	301.900,00 €
Chapitre 923 :	Réhabilitation du cinéma G. Philipe :	78.300,00 €
Chapitre 931 :	Construction du gymnase C. Besson associé au collège Eluard :	500,00 €
Chapitre 941 :	IUFM Centre Michel Delay :	32.500,00 €
Chapitre 951 :	Construction école quartier Moulin à Vent et maison de l'enfance :	204.800,00 €
Chapitre 961 :	Schéma directeur des écoles :	457.500,00 €
Chapitre 20 :	Immobilisations incorporelles :	123.200,00 €
Chapitre 204 :	Subventions d'équipement versées :	500.000,00 €
Chapitre 21 :	Immobilisations corporelles :	521.100,00 €
Chapitre 23 :	Immobilisations en cours :	2.707.660,00 €
Chapitre 45413 :	Salubrité :	9.300,00 €
Chapitre 45814 :	Opération résidence personnes âgées H. Raynaud :	29.500,00 €
Chapitre 45816 :	Opération CABV – Panneau photovoltaïque :	8.600,00 €
Chapitre 45817 :	Opération gymnase J. Anquetil – Générateur photovoltaïque :	2.200,00 €
	Total :	6.734.660,00 €

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 22/11/10,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés,
décide de :

- Autoriser, Madame le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, hors remboursement en capital de la dette, venant à échéance avant le vote du budget primitif 2011, à concurrence de 6.734.660,00 € ;

- Approuver leur répartition par chapitre conformément au tableau détaillé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN